

« L'art du français », mode d'emploi

1. LES OUTILS DE LA MÉTHODE

L'art du français propose une panoplie d'outils qui permet :

- aux apprenants de pratiquer l'apprentissage de la langue française, orale et écrite ;
- aux enseignants de préparer leurs cours, d'évaluer la progression des acquis, de déceler les difficultés, d'intégrer les connaissances dans des situations d'intégration, de remédier au cas par cas.

Voici le détail de ces outils.

1. Le manuel

Il comprend un atelier de rentrée qui permettra aux apprenants d'entrer en douceur dans ce nouveau cycle et de prendre connaissance de leur manuel et de leur programme de l'année. Il comprend ensuite six séquences de 32 pages et une œuvre intégrale.

Chaque séquence a pour objectifs de travailler les compétences orales et écrites ainsi que les outils de la langue.

2. Les deux cahiers

- **Un cahier d'activités** qui permet de s'entraîner à communiquer oralement, de faire des bilans de langue et d'intégrer les notions en lecture et en production écrite acquises durant la séquence.
- **Un cahier d'écriture, de copie**, qui comprend des modèles de présentation de textes de tous types et tous genres.

3. Le CD audio

Il permet :

- d'écouter des textes oraux ;
- d'écouter des poèmes ;
- d'apprendre à bien prononcer et à bien dire.

4. Le guide pédagogique

Il propose :

- la mise en œuvre concrète de toutes les séances du manuel avec les compétences et les objectifs travaillés ;
- tous les corrigés des exercices du livre et du cahier d'activités ;
- des propositions de projets ;
- une bibliographie pour des lectures en réseau.

5. Le CD numérique

Il complète la méthode et comporte l'intégralité du livre projetable en classe pour animer et personnaliser les cours. Il s'utilise avec un vidéoprojecteur ou sur tout type de TBI.

6. La version compatible tablette numérique

II. LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE LA MÉTHODE

- **Une pédagogie de l'intégration.** L'ensemble des outils a pour objectif de développer les différents aspects de l'intégration des ressources : connaissances et capacités. La méthode aborde en particulier le développement des compétences de l'apprenant, c'est-à-dire la mobilisation de ses acquis en situation. Ainsi, l'enseignant(e) lui fournit des outils pour qu'il construise ses apprentissages en leur donnant un sens.
- **Des démarches intégrant différents types d'activités** (d'exploration, d'apprentissage systématique, de structuration, d'évaluation des activités de remédiation).
- **Une pédagogie de la réussite** qui s'adapte aux capacités et aux besoins des apprenants, qui leur redonne confiance grâce à un regard bienveillant et positif, et qui pose comme postulat que tous les élèves peuvent progresser et réussir.
- **Une pédagogie qui fait appel au raisonnement analytique, critique** et qui place les apprenants en situation de questionnement.
- **Une pédagogie qui alterne les temps et les modalités d'apprentissage** : collectif, en groupe, en binôme, individuel.

III. LES PRINCIPES D'APPRENTISSAGE MIS EN ŒUVRE

A. Mettre en œuvre les séances d'apprentissage de l'oral

L'organisation du manuel suit celui du programme libanais du français, langue d'apprentissage pour la classe d'EB7. Ce programme est divisé en quatre parties : **l'oral (CO), la production d'oral (PO), la compréhension de l'écrit (CE), la production d'écrit (PE)**. Il montre également que l'apprentissage de la langue vient soutenir ces quatre domaines d'activités.

La façon d'organiser l'enseignement du français par séquence est la suivante : la séquence est un ensemble de séances successives et continues visant un objectif commun. À partir de cette définition générale, la séquence peut se concrétiser sous de multiples formes, qui dépendent des horaires, de la durée choisie des activités que l'on désire privilégier, de l'organisation des activités d'oral, laquelle est déterminée, par exemple, par le nombre des élèves de la classe.

D'après les observations faites en classe, nous pouvons estimer qu'il est raisonnable d'envisager une période de **quatre à cinq semaines pour une séquence entière, deux semaines pour l'atelier de rentrée et une semaine au minimum pour l'étude de l'œuvre intégrale**.

Ceci nous amène au nombre de semaines d'étude prévues pour une année scolaire dans notre système libanais.

Le premier point fort de *L'art du français* réside dans l'importance donnée à la **pratique du langage oral**. Les enseignants s'accordent en général à reconnaître le rôle essentiel de l'oral et la nécessité, pour les apprenants, d'en avoir une pratique assurée. Pourtant, rares sont ceux qui mettent en place un enseignement structuré dans ce domaine. C'est principalement parce qu'ils manquent d'outils pouvant les aider dans cette tâche complexe. Notre manuel tente de relever ce défi. Il propose aux enseignants des pages uniquement consacrées à l'apprentissage et au développement des compétences langagières. Il offre un éventail de situations dans lesquelles les apprenants s'exercent à dialoguer, raconter, décrire, expliciter, expliquer, questionner, argumenter. L'école devient ainsi un lieu d'apprentissage et d'exercice de la parole. Cet enseignement est évidemment constamment articulé avec celui de l'écrit, l'un renforçant l'autre.

- Chaque séquence débute par **une double page d'ouverture**. Elle est là pour familiariser les apprenants, au moyen de l'image, avec le thème traité dans la séquence, et pour renforcer la construction d'une culture commune.

Des questions, en rapport avec ce document iconographique, apportent aux élèves un surcroît de vocabulaire et sont l'occasion d'un échange culturel. Le débat provoqué par « **Le coin du philosophe** » est destiné à aider les élèves à s'exprimer sur une question en lien avec le thème mais aussi avec leur vie personnelle et sociale. Cette question développe également l'écoute des uns et des autres et les fait discuter sur des valeurs fondamentales et universelles.

- Ces deux pages sont suivies d'une autre double page à caractère documentaire, « **Repères culturels** », qui permet une mise en contexte des contenus littéraires et artistiques de la séquence, et qui donne lieu à des questions ouvertes pour faire entrer les élèves dans la séquence. En fin de manuel, une frise historique permet de se repérer dans l'histoire des œuvres littéraires et artistiques et de mieux comprendre les textes à lire. Des ressources numériques déclencheront l'intérêt des élèves pour toutes ces activités.

● La page « projet d'oral » située dans la seconde partie de la séquence peut évidemment être travaillée pendant la première moitié de la séquence. Même remarque pour l'étude du poème. Elle propose un sujet de recherche pour un **projet d'oral**, des conseils pour sa réalisation et pour son autoévaluation. Il peut s'agir de présenter un livre, de raconter une histoire, de faire un exposé... Les apprenants devront mobiliser des compétences liées à la prise de parole et au type de discours. Les élèves auditeurs devront réagir en apportant leur point de vue motivé.

● Placées à la fin de la séquence, les pages « 1, 2, 3, partons... en français! » (manuel et cahier) relient « le dire » et « le faire » dans une approche **actionnelle**. Elles présentent des activités **fonctionnelles** qui répondent aux besoins des apprenants et rendent le français vivant. Proches des centres d'intérêt des élèves, elles provoquent la curiosité, la surprise et donnent envie de s'exprimer et de prendre la parole. Les dialogues enregistrés sont motivants, vivants et le plus près possible de l'authentique et des préoccupations des jeunes. Ces pages véhiculent également des éléments culturels et font entrer les élèves dans la diversité culturelle du monde. La progression est en spirale.

Les séquences sont construites pour préparer les apprenants à présenter et à réussir sans difficultés, à la fin de l'année, les examens correspondant au niveau A2 du CECR (Cadre européen commun de référence pour les langues); ainsi, ils seront certifiés par le DELF scolaire junior niveau A2 et commenceront à préparer le niveau B1, qu'ils pourront présenter en fin d'EB8 ou d'EB9.

Leur niveau de français est évidemment déjà au-delà de celui demandé dans ces épreuves, mais le genre d'activités proposées dans ces pages les a très bien préparés à les réussir. Cette réussite leur donne un niveau de confiance en eux-mêmes qui n'est pas négligeable à cet âge.

● Dans les pages de lecture, la rubrique « Je donne mon avis » déclenche les échanges en écho à l'implicite contenu dans chaque texte de lecture. Le sujet de réflexion proposé peut être proche ou différent de celui posé par « Le coin du philosophe ».

● La page de poésie s'inscrit au croisement des trois domaines (écrit, oral et éducation artistique). Une fois compris, le poème est dit, et c'est l'oral qui prime: élocution, phonétique, fluidité, gestuelle. Tout cela y est travaillé.

● La communication en classe, quelle que soit la matière travaillée, est évidemment primordiale. L'enseignant(e) veillera à utiliser une langue riche et bien construite avec des phrases complexes. C'est en classe que certains actes de parole s'ajoutent spontanément à l'ensemble de ceux qui ont été spécifiquement étudiés (dire si l'on a compris, demander des explications, s'exprimer poliment...).

● Les compétences mises en œuvre sont liées:

- à la prise de parole (écouter l'autre, le regarder...);
- au type de discours (raconter, décrire, exposer des sentiments...);
- au respect du code (lexique, syntaxe, phonologie).

L'évaluation doit porter sur ces trois compétences.



Conseils pour les séances « Le coin du philosophe »

Il ne s'agit évidemment pas de faire des cours de philosophie à des élèves de début de collège, mais d'induire chez eux une démarche réflexive sur des thèmes touchant l'existence. Les jeunes se posent aussi des questions existentielles (la justice, la paix, la liberté...), et ces « débats philo » ont pour objet de favoriser l'émergence de la réflexion et de la pensée construite. La pratique de ces débats nous semble intimement liée à la pratique de l'éducation à la citoyenneté. Cette pratique, dans la classe, favorise l'échange sur des thèmes de fond concernant les valeurs universelles, auxquelles il est essentiel de faire réfléchir les apprenants.

Ces débats se situent parfaitement dans le cadre des programmes officiels. Les compétences ciblées sont principalement celles de « la maîtrise de la langue française » et celles du « devenir élève ».

Les objectifs sont au moins de quatre ordres:

- approfondissement d'un thème (en lien transversal avec d'autres matières) permettant de dégager la complexité d'une notion;

- structuration et construction collective de la pensée ;
- maîtrise du langage oral et écrit ;
- écoute de l'autre : respect de l'autre et prise en compte des idées d'autrui.

Il n'y a pas de réponses clé en main, et c'est ce qui en fait l'intérêt pour les pédagogues. L'enseignant(e) est un(e) meneur(-se) de jeu. Il(Elle) ne donne pas son avis, il(elle) cadre la conduite du débat, fait respecter les règles de la communication et aide au foisonnement et à la formulation des idées.

Évidemment, l'enseignant(e) aura réfléchi à la question et pourra aider à la discussion par la préparation de questions ou de documents (iconographie, film, témoignage). À titre d'exemple, sur le thème de la générosité, voici des questions qui peuvent être posées :

- *La générosité, c'est quoi ?*
- *Dans quelle situation se montre-t-on généreux ?*
- *Faut-il tout donner pour être généreux ?*
- *Peut-on être généreux et égoïste à la fois ?*
- *Peut-on toujours être généreux ?*
- *Rend-on toujours service à quelqu'un quand on est généreux avec lui ?*

Il est absolument indispensable, pour l'enseignant(e), d'aborder ces séances sans attendre des élèves des réponses précises et formatées, afin de ne pas influencer, même inconsciemment, leur raisonnement et de ne pas empêcher l'émergence de contradictions entre les apprenants. C'est dans ces contradictions que réside l'essence même de la philosophie.

Ressources

- Oscar BRENIFIER, *La Pratique de la philosophie à l'école primaire*, SEDRAP, 2007.
- Gwénaëlle BOULET, Anne-Sophie CHILARD et Oscar BRENIFIER, *Pense pas bête*, Bayard Jeunesse, deux tomes : 2011 et 2013.
- Michel PIQUEMAL, *Les Philo-Fables*, Albin Michel, 2008.
- Collection « L'Apprenti philosophe », Nathan.
- Collection « PhiloZenfants », Nathan.
- Collection « Les Goûters philo », Milan.
- Collection « Oxygène », La Martinière Jeunesse.
- Collection « Les Petits Albums de philosophie », Autrement Jeunesse.

Ces ouvrages se trouvent dans les librairies et également dans les instituts français. Ils seront une aide précieuse pour l'enseignant(e).

B. Mettre en œuvre la compréhension en lecture

Le deuxième point fort de cet ouvrage tient en ce qu'il amène les apprenants à découvrir des textes issus de **genres littéraires variés** : littérature de jeunesse (fables, romans, contes fantastiques), documentaires (textes scientifiques, biographies...), poésies, bandes dessinées... Plusieurs textes sont par ailleurs extraits d'ouvrages recommandés par le ministère français de l'Éducation nationale.

Dans chaque séquence, vous trouverez :

- **deux textes** accompagnés d'un **appareil pédagogique** suivant une démarche bien définie (pages « Atelier de lecture – Texte ») ;
- **une œuvre intégrale** ;
- **un poème** ;

- un **texte à lire** dans la partie « 1, 2, 3, partons... en français! »;
- un **texte** pour les **activités d'intégration** dans le cahier d'activités;
- de nombreux **textes courts** dans les **pages de langue** ou de **préparation à la dictée**.

Nous avons le souci constant de construire des stratégies de lecture telles que :

- établir des liens entre le texte et les connaissances acquises en classe ou en dehors de la classe ;
- repérer les informations : apprendre aux élèves à prélever les indices pertinents au fil de la lecture en créant des liens entre les informations, les lister, les classer ;
- élaborer une interprétation du texte à partir de tous ces indices ;
- revenir en arrière pour mieux comprendre ;
- répondre aux questions par oral et par écrit.

Pour l'ensemble des séances de lecture, l'apprenant a besoin du manuel, du cahier d'activités, de son cahier de classe ou de vocabulaire, du dictionnaire.

L'enseignant(e) utilise le tableau, des affiches, les projections à partir du CD numérique.

Pages **Atelier de lecture** **Texte**

Les étapes à suivre correspondent aux rubriques figurant dans ces deux pages.

● Séance 1: **Lire l'image**

Il s'agit de créer un horizon d'attente par :

- la lecture du titre et du paratexte ;
- la lecture de l'objectif ;
- l'observation de l'illustration accompagnant le texte : lieu, personnages et émission d'hypothèses sur le contenu du texte ;
- la lecture des mots expliqués dans la marge ;
- l'observation de la forme du texte : annonce d'un type de texte ;
- des réponses aux questions posées dans cette rubrique : connaissances personnelles à partager ;
- la lecture de mots difficiles à décoder pour certains apprenants. L'enseignant(e) les écrira au tableau, les épellera et les expliquera (sauf si le contexte est suffisant). Cela fait partie de la différenciation.

● Séance 2: lecture et exploration **Comprendre le texte / Analyser le texte**

● **Lecture silencieuse du texte.** En fonction de la difficulté, l'enseignant(e) choisira de lire le texte à voix haute ou non, de résumer déjà le contenu du texte.

● **Réponses aux questions**

- Les élèves lisent la question en silence, la reformulent ; l'enseignant(e) s'assure que la consigne est bien comprise. Pour ces réponses, il(elle) précise le support sur lequel les élèves vont répondre, le temps accordé pour la recherche, la modalité d'organisation (binôme, petit groupe, individuel) et aide les plus fragiles à chercher les réponses (différenciation).
- Synthèse : mise en commun des réponses. L'enseignant(e) fait justifier les réponses par les mots du texte ou les connaissances personnelles, note les éléments de réponse au tableau, fait valider par la classe, fait rédiger la réponse en commun et l'écrit au tableau ou la fait rédiger sur le cahier et la corrige. Certaines réponses seront données à rédiger à la maison si elles ont été données oralement. La rédaction des réponses aux questions est une des compétences d'écrit que l'apprenant doit travailler.
- Renforcement ou évaluation de la compréhension : exercices du cahier d'activités, lecture puzzle ou lacunaire préparée par l'enseignant(e), reformulation orale, choix entre plusieurs résumés.
- Lexique à retenir : avec l'aide de l'enseignant(e), les apprenants font le point sur le lexique acquis durant cette lecture. Il est important qu'ils puissent enrichir et stabiliser leur stock de mots au fil de la lecture des textes et qu'on le leur fasse réutiliser régulièrement.

● Séance 3 : après la lecture

S'exprimer à l'oral

Dans cette rubrique, les apprenants sont amenés à réfléchir au sens caché du texte, à sa visée, à l'implicite. Les débats sont source d'échanges et peuvent aboutir à un texte collectif élaboré avec l'aide de l'enseignant(e). Ce texte, à recopier dans le cahier d'activités, fera l'objet d'une copie sans erreurs et d'une séance d'écriture.

S'exprimer à l'écrit

Cette situation d'écriture permet de mieux comprendre le texte. Les élèves sont invités à prolonger le texte selon un type d'écriture qui sera travaillé dans cette unité (suite à imaginer, paragraphe à ajouter, dialogue à insérer...). Cet exercice se fait individuellement ou en binôme et est corrigé immédiatement en présence de l'élève. Un des textes peut être l'objet d'une correction collective au tableau, la modélisation par l'enseignant(e) étant une excellente stratégie d'apprentissage.

Pages **Atelier de lecture**

Grammaire du texte

● Séance 4

– Cette page est rattachée au texte lu. Elle confronte les apprenants à des difficultés de lecture en relation avec la **grammaire du texte** et leur donne des clés pour résoudre ces difficultés. Ici, les **outils de la langue** sont mis en **relation avec le sens du texte** (grammaire du texte). Ces notions vont aider les lecteurs à mieux caractériser le genre et le type de texte et à construire des connaissances pour mieux lire et écrire. Ainsi, les apprenants entrent de plain-pied dans la littérature. L'exploitation est la même que pour les leçons de langue. Une page, dans le cahier d'activités, sert à vérifier la compréhension de la notion et à l'appliquer.

– Dans le cahier d'activités, **trois pages sont consacrées à l'intégration et à l'évaluation** de la compréhension en lecture.

Pages **Atelier de lecture**

Lexique - La malle aux mots

● Séance 5

Un enrichissement lexical permettant de mieux parler ou mieux écrire sur le thème traité est proposé dans cette page. L'objectif est d'apprendre à manier les mots, à les comparer, à les sérier, à se familiariser avec eux pour s'en servir dans toutes les situations possibles. C'est ainsi que la langue devient vivante et plaisir. Chaque mot choisi pour être travaillé est un système à lui tout seul.

Pour une évaluation sommative de lecture, l'enseignant(e) choisira un texte appartenant à la même famille de situation. La grille d'évaluation pourra être construite avec les mêmes critères et indicateurs mais avec des notes précises, si l'établissement veut des notes.

Nous ne pouvons pas proposer un test d'évaluation sommative puisque l'enseignant(e) doit en changer chaque année et que les niveaux de classe ne sont pas les mêmes selon les régions ou les établissements. Rappelez-vous tout de même que notre pédagogie est une pédagogie de la réussite : cette évaluation ne doit être ni trop facile, ni trop difficile.

Prolongement possible : la lecture partagée ou offerte

Cette activité est trop peu pratiquée. Pourtant, on sait que plus un élève est exposé à la lecture, plus il devient lecteur. C'est au collège que revient le devoir d'approfondir le goût pour la lecture. Les lectures à voix haute de poèmes, d'épisodes de romans, comme une lecture feuilletton, tout cela contribue à développer l'envie de lire.

L'enseignant(e) choisit un livre et en fait une lecture quotidienne à la classe. L'exploitation des 1^{er} et 4^e de couverture habitue également les futurs lecteurs à prédire le contenu de l'ouvrage, à interpréter les indices visuels qui les aideront à choisir un ouvrage. La bibliographie fournie à la fin de ce guide peut aider les enseignants et les apprenants à choisir des lectures en réseau autour du même thème.

C. L'étude de l'œuvre intégrale

L'objectif majeur de cette activité est toujours la compréhension globale de l'œuvre. C'est une des expériences de lecture les plus fertiles. Elle rend les élèves sensibles à l'unité de l'œuvre, à son intégrité. L'étude de cette œuvre peut être réalisée en une semaine en classe. Les apprenants liront l'œuvre en entier à la maison après avoir travaillé les pages repères qui précèdent le texte. Les activités d'étude sont proposées dans le cahier d'activités.

Nous proposons également une liste d'œuvres intégrales qui peut être distribuée aux élèves pour des lectures personnelles.

D. Mettre en œuvre la production d'écrit

Le troisième point fort de ce manuel est qu'il propose un **grand nombre de situations d'écriture** : la rédaction de textes doit en effet faire l'objet d'un apprentissage régulier et progressif.

La mise en œuvre des projets d'écriture s'articule à celle des séances de lecture puisque ceux-ci s'appuient sur les acquisitions et les compétences construites tout le long de l'unité. **Les deux projets d'écriture trouvent naturellement leur place au milieu et à la fin de chaque séance.** Des situations d'écriture courtes dans les pages de lecture et de langue (écriture de récits, de descriptions, de dialogues...) ont déjà entraîné les apprenants à cette écriture plus longue.

Ce projet d'écriture sera mené en trois séances distinctes mais néanmoins très proches dans le temps. Il en sera de même pour les activités d'intégration proposées dans le cahier d'activités.

La pédagogie de l'écriture que nous proposons s'appuie sur les recherches récentes qui montrent que produire un texte est le résultat de trois activités :

- la mobilisation des connaissances requises pour le projet d'écriture (à partir de la lecture de la consigne) ;
- la mise en mots (1^{er} jet) ;
- la relecture du texte : forme et contenu (2^e jet).

Les apprenants devront être aidés tout le long de ces étapes.

● **Séance 1 : séance de lecture** (1^{re} page) menée avec rigueur pour en extraire des règles d'écriture selon le type de texte étudié. L'objectif est de bien faire comprendre aux apprenants les caractéristiques du texte à écrire.

● **Séance 2 : planification et mise en texte.**

– **Lecture attentive** du sujet proposé, de façon à apprendre aux élèves à bien lire une consigne et à éviter d'être hors sujet. Il s'agit ici de définir le but du texte : écrire pour qui ? pour quoi faire ? Cette séance sert à établir une ébauche de la production escomptée. Un échange d'idées permettra également à certains élèves de ne pas « sécher » devant leur feuille et encouragera l'entraide (valeur) et la communication. Les apprenants rassembleront les outils et les connaissances à investir. Des mémos les aideront lors de cette réflexion.

– **Mise en œuvre de la production du 1^{er} jet d'écriture.** Le scripteur rédige son brouillon. L'enseignant(e), après avoir indiqué les outils à utiliser, circule parmi les apprenants et vérifie qu'ils parviennent à s'acquitter de la tâche (étayage indispensable pour une pédagogie de la réussite). L'opération de relecture à l'aide de la grille d'évaluation du livre et de divers autres outils (dictionnaires, cahier de vocabulaire, tableaux de conjugaison...) suit cette première mise en texte. Les élèves relisent, étoffent, réorganisent puis recopient leur **2^e jet** proprement.

● **Séance 3 : correction et remédiation.** Ce **2^e jet est corrigé** par l'enseignant(e) ; le devoir doit être rendu le plus vite possible à chaque élève et revu avec chacun. On pourra alors procéder à la **remédiation** nécessaire. Les activités d'intégration respecteront ces mêmes étapes. Les apprenants seront alors prêts pour une évaluation sommative.

E. Mettre en œuvre l'étude de la langue

La nécessité de **l'étude réfléchie de la langue** pour construire une véritable articulation avec les compétences à développer à l'oral, en lecture et à l'écrit n'est pas à démontrer. Cette mise en œuvre est le **quatrième point fort** de notre méthode. Comme en sciences, cette étude se pratique régulièrement et selon une démarche d'investigation ou de type expérimental.

La démarche cherche à faire comprendre les grandes régularités du fonctionnement de la langue. Les connaissances sont découvertes par les apprenants et ne sont pas transmises comme des savoirs figés. Cette manière de faire est souvent associée à une démarche inductive, mais fait aussi appel au raisonnement déductif.

À ce niveau, les élèves commencent à aborder des problématiques plus complexes telles que les propositions subordonnées, les temps composés, l'emploi des temps, etc.

L'apprentissage de l'étude de la langue (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire) se fait selon des séquences construites autour de cinq phases :

Observer pour comprendre

- **Découverte de la notion.** Il s'agit de connaître le but de la recherche, de comprendre à quoi sert l'étude du concept à travers l'observation de la question en contexte, c'est-à-dire dans un extrait du texte déjà étudié.

- **Observation du phénomène.** Elle est menée par groupes à partir de questions liées à la problématique et à l'aide de réalisation de tâches précises (relever, classer, comparer, manipuler, permuter...).

Elle est suivie de constats, d'une mise en commun, de formulation d'hypothèses.

Retenir

Vérification des hypothèses sur un autre corpus. Après la validation, élaboration collective de la règle, à comparer avec celle donnée en référence dans le manuel.

S'entraîner

- **Mise en application** des découvertes dans des contextes d'**exercices variés** (de vérification, d'application, de lecture, de production d'écrit).

- **Réinvestissement contrôlé** : le transfert sera guidé par l'enseignant(e) dans les activités d'oral, de lecture et de production d'écrit.

Les apprenants doivent acquérir le métalangage commun. Il sera aussi limité que possible, mais sa signification doit être le moins polysémique possible pour les apprenants. Il est indispensable de travailler les phénomènes qui se réalisent à l'oral en parallèle avec l'écrit : de nombreux mémos de langue le rappellent dans les pages « **1, 2, 3, partons... en français !** ».

Dans le cahier d'activités, des pages « Bilan » permettront aux apprenants d'évaluer leurs connaissances. La remédiation se fera au cas par cas.

IV. LES OUTILS DE L'APPRENANT

Les apprenants de ce niveau doivent apprendre à s'organiser. Différents outils sont à leur disposition, mais encore faut-il qu'ils sachent les gérer.

Certains outils sont personnels, d'autres sont collectifs.

1. Les cahiers

- **Le cahier de brouillon** (ou d'essais) est privilégié pour toutes les phases de recherche (ex. : 1^{er} jet). Il doit être aussi bien traité que les autres cahiers.

- **Le cahier du jour** (ou de classe) est réservé à l'entraînement quotidien. Les apprenants y effectuent les réponses aux questions et les dictées. La correction se fait de manière individuelle ou collective, et le tout est supervisé par l'enseignant(e).

Pour éviter de multiplier les cahiers, on peut également y faire les travaux donnés à la maison.

- **Les cahiers outils** ; ce sont des cahiers aide-mémoire (ex. : le cahier de vocabulaire, un cahier où seront collées les fiches distribuées par l'enseignant(e)...). On peut les remplacer par un classeur, mais n'oubliez pas qu'un classeur occupe beaucoup de place dans un cartable.

Tous ces outils seront traités convenablement et proprement (valeur et compétence transversale).

2. Les affichages

Conçus par les apprenants, les affichages doivent être le résultat de travaux réalisés par la classe. Ils peuvent être de différents types : aide-mémoire, informations.

Ils seront beaux à regarder et renouvelés selon les besoins.

V. L'UTILISATION DU MANUEL NUMÉRIQUE

L'utilisation du manuel numérique en classe est un plus. Les outils conçus permettent aux apprenants de devenir autonomes et captent leur attention.

Pour l'enseignant(e), certaines fonctions sont particulièrement intéressantes.

- **Le rideau** permet le dévoilement progressif du texte, favorise l'émission d'hypothèses. Pour l'étude de la langue, il permet de cacher le « Je retiens ».
- **Les zooms** permettent d'isoler une partie ou un extrait pour une étude particulière (ex. : lecture à voix haute...).
- **Souligner, encadrer, surligner ou flécher** permet de mettre des mots en relation (ex. : repérage d'un champ lexical ou de substituts).
- **La fonction audio** permet d'écouter des textes enregistrés ou d'en enregistrer.
- **Les options de capture d'images et de textes** ainsi que leur déplacement sur la page permettent de créer des pages pour un exposé.
- **L'insertion de liens Internet** est très efficace et ouvre la classe à la découverte du monde et à l'indispensable enrichissement de la culture.

VI. ORGANISATION DES SÉANCES - CONSEILS

Chaque séance d'une même activité dure au maximum 30 minutes. Elle peut durer 15 minutes. Ces moments sont répartis tout le long de la semaine. Ex. : *la page d'ouverture se travaillera toute la semaine, à raison de 15 à 20 minutes par séance (ex. : 20 minutes – 20 minutes – 20 minutes – 30 minutes).*

L'enseignant(e) doit organiser sa répartition de la semaine et de la journée dans ce sens. **La gestion du temps** et la **prise en compte des rythmes biologiques d'apprentissage** sont des **facteurs importants de la réussite des élèves**. Le **travail donné à la maison** doit pouvoir être fait **sans l'aide d'une tierce personne**. Il doit être soigné, contrôlé et permettre une **remédiation au cas par cas**.

- Le texte en italique est à dire par l'enseignant(e), à l'exception, bien entendu, des propositions de productions qui ont été composées dans ce caractère uniquement par souci de lisibilité.
- Les réponses aux questions du livre sont données sur des fonds tramés sous la rubrique « Réponses attendues ».
- Les corrigés des exercices sont présentés eux aussi sur des fonds tramés, mais sous la rubrique « Corrigés des exercices ».